

## MISE À JOUR INFORMATIONNELLE 6 juin 2021

Merci de contribuer à la limitation de la propagation du virus en respectant les consignes gouvernementales.



Il est possible de nous  
contacter au  
**(418) 968-9901**



Les élèves et membres du personnel qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison et se faire dépister sans délai.



## Passage de la Côte-Nord au palier d'alerte **VERT**

Nous sommes heureux de l'annonce du retour de notre région au palier d'alerte **VERT**, et ce, à compter du 7 juin. Cette modification bien qu'encourageante, amène cependant peu de changements, pour l'instant, dans nos établissements scolaires.

### MASQUES

#### Primaire et secondaire

Le masque de procédure est requis par les élèves de la 5<sup>e</sup> année à la 5<sup>e</sup> secondaire dans les déplacements, les espaces communs et le transport scolaire.

#### Formation générale des adultes et formation professionnelle

le port du masque de procédure est obligatoire en tout temps dans le centre et sur les terrains de celui-ci. Les élèves peuvent le retirer lorsqu'ils sont assis dans la classe et qu'ils respectent la distanciation physique de 2 mètres.

### PLAN DE LA RENTRÉE

Nous accueillons favorablement le plan de la rentrée annoncé le 2 juin dernier, qui nous oriente vers une rentrée plus normale.

Afin que ce plan se concrétise, il est essentiel de demeurer rigoureux dans l'application des mesures sanitaires prescrites et d'avoir recours à la vaccination dès que possible.